NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 5 mars 2020, est distribuée à la demande de la délégation de l'Australie.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Substances chimiques industrielles

À l'issue de consultations approfondies avec les parties prenantes, le nouveau régime réglementaire pour les substances chimiques industrielles a été adopté par le Parlement australien, dans le cadre d'un ensemble de mesures législatives composées de législation primaire et secondaire ainsi que d'instruments législatifs. Des liens renvoyant aux éléments principaux du cadre législatif sont fournis. Étant donné que le nouveau régime continuera de permettre un recouvrement total des frais auprès de l'industrie faisant l'objet de la réglementation, la fixation de redevances et impositions dans la législation déléguée sera achevée à l'issue du processus de consultation en cours. Le nouveau régime entrera en vigueur le 1er juillet 2020.

<https://www.legislation.gov.au/Details/C2019A00012> <https://www.legislation.gov.au/Details/F2019L01543>  
<https://www.nicnas.gov.au/New-scheme-1-July-2020/Key-information-about-the-new-scheme#guidelines>  
<https://www.legislation.gov.au/Details/C2019A00013> <https://www.legislation.gov.au/Details/F2019L01548>

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**